

Calendrier des marches du 1^{er} Trimestre 2026

Rendez-vous chaque mardi, parking salle multipôle de St Georges des Coteaux à 8h30 pour un départ en voiture à 8h45.

Départ de la rando sur site à 9h. Participation financière : 1€ Merci
Adhésion annuelle à l'ASG en 2026 = 12€



En cas de modification éventuelle d'un parcours, l'information sera précisée par mail et/ou sur le blog...

Janvier 2026. Bonne fête : Lucien le 8, Tatiana le 12, Rémi le 15, Marcel 16,

06-01	La Clisse	Parking de la mairie	
13-01	Nieul les Saintes	Parking de l'école - (RV 13h 45 St Georges des Cx)	Galette des Rois 16h
20-01	Romegoux	Parking de la Renaudière	
27-01	St Porchaire	Parking des Halles	

Vœux du Maire le 10 janvier. Samedi 31 janvier : Assemblée Générale de l'ASG à 10h, suivie d'un déjeuner au Vegas

Je préfère l'avenir au passé car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours. (Victor Hugo)

Ce n'est pas le but de la marche qui est important, mais les petits pas qui y mènent...

Février 2026. Bonne fête : Jacqueline le 8, Béatrice le 13, Jean-Claude / Claudine le 15, Jean-Pierre le 18, Isabelle le 22,

03-02	Sablanceaux	Parking de la mairie	
10-02	Luchat	Parking de l'école	
17-02	Port d'Envaux	Parking de la salle des sports	<i>Mardi-gras</i>
24-02	Rétaud	Parking de la salle polyvalente	

La St Valentin c'est toujours le 14 ! ...

Jusqu'à preuve du contraire, la pluie n'entre pas sous la peau... Les pieds bien encrés dans la boue... et en regardant en arrière, je vois le sentier que je viens de foulter...

Mars 2026. Bonne fête : Francine le 9, Maryse le 15, Patricia/ Patrick le 17, Josette le 19,

03-03	Soulignonne	Parking de la mairie	
10-03	Crazannes	Parking des Pierres Levées	
17-03	Geay	Parking de l'école	<i>Saints : Patrick, Patricia...</i>
24-03	Les Essards	Parking de l'école	
31-03	St Porchaire	Parking de l'Intermarché	

Elections municipales : 1^{er} tour le 15 et 2^{ème} tour le 22

Au choix : 3 parcours sont proposés/ 2h de marche : Marche douce ± 6 km. Marche détente ± 8 km. Marche soutenue ± 10km

Rappel sécurité : Sur les aires de stationnement, garez la voiture en marche arrière pour faciliter le départ !

En randonnée, le groupe doit marcher sur le côté droit d'une route goudronnée, par 2 de face au maximum et sans dépasser la moitié de la chaussée. Traversées des routes en « râteau » ! Merci.

Prévoir une gourde d'eau et une barre énergétique dans votre sac à dos pour palier à une éventuelle baisse de vitalité.



Les sorties en vélo ont lieu le jeudi matin... avec Patrick !
Participation 1€



Déclarée à la sous-préfecture de Saintes le 21/01/2017, sous le n° de dossier W174002940

